

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 070739

141042

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1574 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ABOU EL HOUDA Abdellatif

Date de naissance : 1950

Adresse : Hay Yasmine II Rue S2 N°15 An CHOK Casa

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/01/2023

Nom et prénom du malade : ABOU EL HOUDA Abdellatif Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

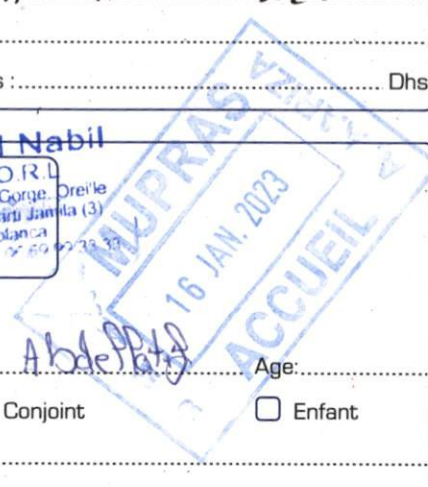
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Handwritten signature of the adherent.

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/23	C5	C2	300 dh	Dr. TAZI Med Nabil Spécialiste en O.R.L. Maître es el Chirurgie Nez, Gorge, Oreille 132, Boulevard Idriss El Harti Jamila (3) C D Sbata - Casablanca Tél.: 05 22 57 67 49 - Gsm : 06 69 99 33 33

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	4/1/23	2021

[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.					
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
					Coefficient des Travaux
					Montants des Soins
					Début d'exécution
					Fin d'exécution
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				Coefficient des Travaux	
				Montants des Soins	
				Date du devis	
				Date de l'exécution	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SPÉCIALISTE O.R.L

Maladies et Chirurgie des Oreilles,
du Nez et la Gorge

Exploration Surdit 
(Audiogramme - PEA)

Chirurgie Thyro dienne (Go tre)
Traitement de l'allergie - Vertiges
Pathologie du ronflement.



الدكتور التازي محمد نبيل
Dr. Tazi Mohammed Nabil

اختصاصي في جراحة الأنف - الأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق - جراحة الكواتر
والجراحة المجهرية بالليزر
تشخيص وعلاج الصمم والدوخة
علاج الحساسية والشخير

Casablanca, Le :

04 janvier 2023

Mr. ABOU EL HOUDA Abdellatif

OTIPAX GOUTTES AURICULAIRES

5 gouttes x 2/ jour pendant 5 jours

صيدلية بنمووسا
Pharmacie BENMOUSSA
26, Av. Cdt. Driss El Harti
Jamila 3 - Cit  Dj m a
T l. : 0522 37 33 67 - CASABLANCA

Dr. TAZI Med Nabil
Sp cialiste en O.R.L.
132, Bd Idriss El Harti, Jamila (3)
C.D. - Sbata - Casablanca
T l. : 05 22 57 67 49 - GSM : 06 69 99 33 33
INPE : 094486841

Lot. 3689
Per.: 10 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH



132، شارع إدريس الحارتي جميلة 3 - قرية الجماعة - سباتة - الدار البيضاء
132, Boulevard Idriss El Harti, Jamila (3) C.D - Sbata - Casablanca
T l : 05 22 57 67 49 - GSM : 06 69 99 33 33 - E-mail : drtazinabil@gmail.com